



RYTHMES SCOLAIRES :

rien n'est réglé...

tout reste à gagner !

La réforme des rythmes scolaires est une mauvaise réforme. Nous le disions il y a déjà un an, nous le disons toujours aujourd'hui.

La CGT n'a cessé d'en pointer les dangers, à la fois pour les enfants et leur famille, les personnels de l'Éducation Nationale, ceux des services publics et les professionnels des associations en charge des activités péri-scolaires

Aujourd'hui, le constat est largement partagé :

Sur le fond tout d'abord : en faisant glisser des missions de l'école vers les collectivités locales, en accentuant les inégalités territoriales, en créant la confusion entre le rôle de l'école et le péri-scolaire.

Sur la forme ensuite : une réforme bâclée, faite contre l'avis des personnels, sans moyens réels, au détriment des enfants et des personnels. Là où elle s'est mise en place, elle n'a apporté aucun des bénéfices escomptés ni sur la fatigue des enfants, ni sur le combat contre l'échec scolaire. Au contraire, elle provoque une fatigue accrue des enfants et des personnels, et bien souvent elle est source de difficultés et de coût supplémentaire pour les parents. Dès la rentrée 2013/2014, la CGT a provoqué une intersyndicale qui a décidé de la grève nationale de novembre, en commun avec le personnel territorial (animateurs, ATSEM...) D'autres mouvements ont eu lieu au niveau local. Avec l'arrivée d'un nouveau ministre, il est plus que temps de fédérer ces mouvements et le mécontentement qui grandit dans les écoles. Benoit HAMON doit retirer le décret organisant la réforme. Les mesurettees annoncées le 25 avril sont loin de répondre à nos revendications. Pour l'y obliger, accélérons le rythme et exigeons un débat avec tous les acteurs concernés. Il est temps aussi d'aborder les vrais problèmes, c'est un véritable débat de société qu'il faut avoir pour s'engager vers une véritable transformation démocratique de l'école.

**TOUS
EN GRÈVE
LE 15 MAI**

OUVRONS LE DEBAT AUTOUR DE 7 ENJEUX

1- **Combattre la flexibilité, la précarité, la paupérisation du travail** qui ont un effet direct sur la vie des parents comme celle des enfants.

2- **Refonder l'école pour assurer l'épanouissement et la réussite de tous** en refusant le socle commun dont le but est d'obtenir, en donnant une formation a minima aux enfants des milieux populaires, une main d'oeuvre peu qualifiée, de plus en plus précaire et malléable.

3- **Reconquérir le temps d'apprendre** vraiment en allégeant les programmes annuels, sans quoi il ne peut y avoir de réelle modification des rythmes d'apprentissage des enfants.

4- **Revaloriser l'école et les métiers de l'éducation:**

Pour les enseignants, la CGT revendique une déconnexion de leur temps de travail de celui des élèves, avec un temps d'enseignement de 18 heures permettant une véritable politique de « plus de maîtres que de classes », et un retour à 26 heures d'enseignement pour les élèves en renforçant le travail par petits groupes, le travail d'équipe.

Pour les AVS et EVS, un statut reconnu dans la fonction publique et la reconnaissance de membre de plein droit de l'équipe éducative.

Pour les ATSEM et les personnels territoriaux, le respect de leur travail et sa revalorisation : leur temps de travail doit prendre en considération les spécificités des activités et les temps de concertation nécessaires avec les enseignants.

Pour les RASED : la reconstruction du réseau, outil indispensable de lutte contre l'échec scolaire.

5- **Mieux articuler, sans les confondre, les missions de tous les acteurs éducatifs** : Il serait dangereux et grave de confondre les missions de l'école avec celles des acteurs éducatifs du champ post et péri-scolaire. La CGT est favorable aux collaborations et aux coopérations tant sur le temps scolaire qu'en dehors de ce temps, mais refuse la confusion des rôles favorisé par le pilotage territorial qui met les écoles sous la contrainte des mairies.

6- **Redonner sa place à l'éducation populaire et agir contre la déprofessionnalisation de ses activités :**

La question du financement devient un enjeu vital pour les communes, la tentation est grande alors de faire porter les « économies » sur les personnels en les précarisant davantage, en intensifiant leur charge de travail, en refusant les formations, en ayant recours au bénévolat comme l'annoncent déjà certaines communes.

La CGT revendique la reconnaissance des métiers de l'animation. Il faut refuser la précarité qui les gangrène, avec les temps partiels imposés, le manque de formation, le recours abusif aux contrats aidés et aux emplois dérogatoires au code du travail.

Les associations ou services territoriaux, supports indispensables des activités péri-éducatives, doivent bénéficier de formations et de financement pour créer des emplois qualifiés et pérennes.

7- **Garantir une égale qualité de l'offre éducative pour tous les élèves** : La CGT réaffirme que l'école doit rester dans le cadre d'un véritable service public de l'éducation, national, laïc et gratuit.

BULLETIN D'ADHÉSION

A remettre à un-e militant-e CGT ou à envoyer à l'adresse indiquée

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer



NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Commune :

Tél. : Fax :

e-mail :

Grade ou corps : Discipline :

Établissement Code Postal :

Ville :

Accepte de recevoir des informations dans la boîte électronique suivante :

..... Les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait le : Signature :

CGT EDUC'ACTION 263 rue de Paris Case 549 93515 Montreuil Cedex